

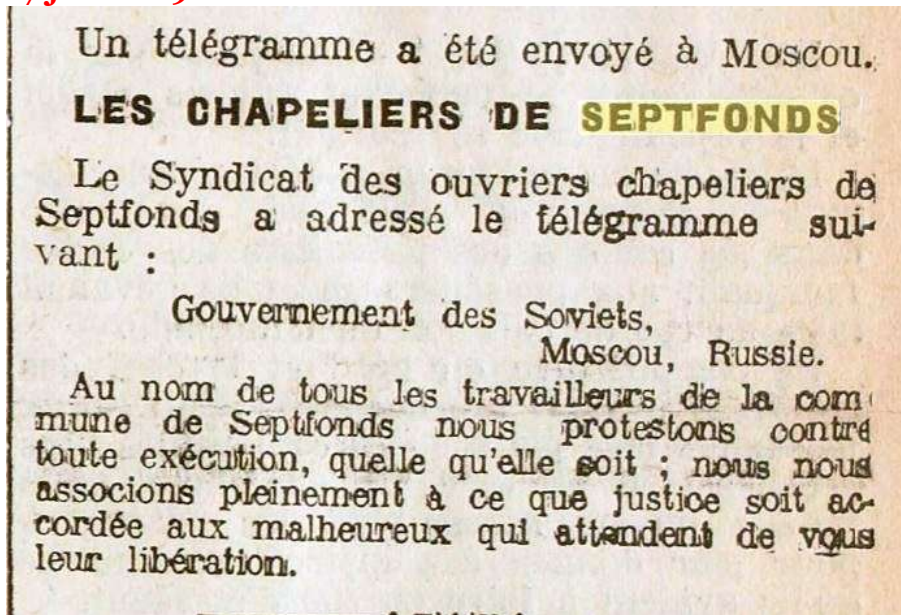
La Chapellerie de Septfonds sur le journal national de la CGT 1922-1939

Sommaire

- 1) le 27 juillet 1922
- 2) le 9 octobre 1922
- 3) Janvier 1923, le lok-out
- 4) Avril 1924 Pierre Milan
- 5) 22 février 1925
- 6) 12 mai 1926
- 7) 1927
- 8) 10 décembre 1933
- 9) 1 juillet 1936
- 10) 19 septembre 1936
- 11) 6 juillet 1937
- 12) 30 mai 1939

Ce journal s'appelait *Le Peuple*. En 1920, à la scission CGT et CGTU les syndicats de Septfonds restèrent neutres mais en fait, très vite, ils vont rejoindre la CGT comme le montre ce télégramme au Gouvernement des Soviets, pour s'opposer aux premières répressions du régime.

27 juillet 1922



Le journal va rendre compte des luttes permanentes des ouvrières et ouvriers. Nous n'avons pas celles de 1919-1920 car le journal n'existait pas mais celles de 1922. Le petit texte permet de se souvenir que le travail était un travail saisonnier.

9 octobre 1922

CHEZ LES CHAPELIERS

Le travail qui devait être repris vers la mi-septembre, comme cela est d'usage, par les ouvrières et ouvriers de la chapellerie de Septfonds et Caussade, ne l'est pas cette année.

Au nombre de plus d'un millier, les camarades chapeliers et chapelières luttent pour un léger relèvement des salaires et le respect de la journée de huit heures. Les pourparlers n'ont pas abouti jusqu'à maintenant, malgré l'esprit de conciliation des travailleurs.

Les patrons résistent moins au relèvement de salaires que contre les huit heures. Ils visent surtout l'organisation syndicale ouvrière, la plus forte du département. Si les patrons arrivent à leurs fins, ce que nous ne croyons point, c'en serait à peu près fait du syndicalisme dans le Tarn-et-Garonne.

Le syndicat de Caussade et Septfonds comprend la totalité des travailleurs de la chapellerie et les ouvrières sont, dans le syndicat dans la proportion de 80%. Si ces vaillantes ont besoin de l'aide de la CGT elle leur est acquise.

Voici à présent les suites de la lutte que nous avons croisées sur le journal communiste *L'Humanité* et où on découvre une stratégie patronale différente à Caussade et Septfonds.

5 janvier 1923

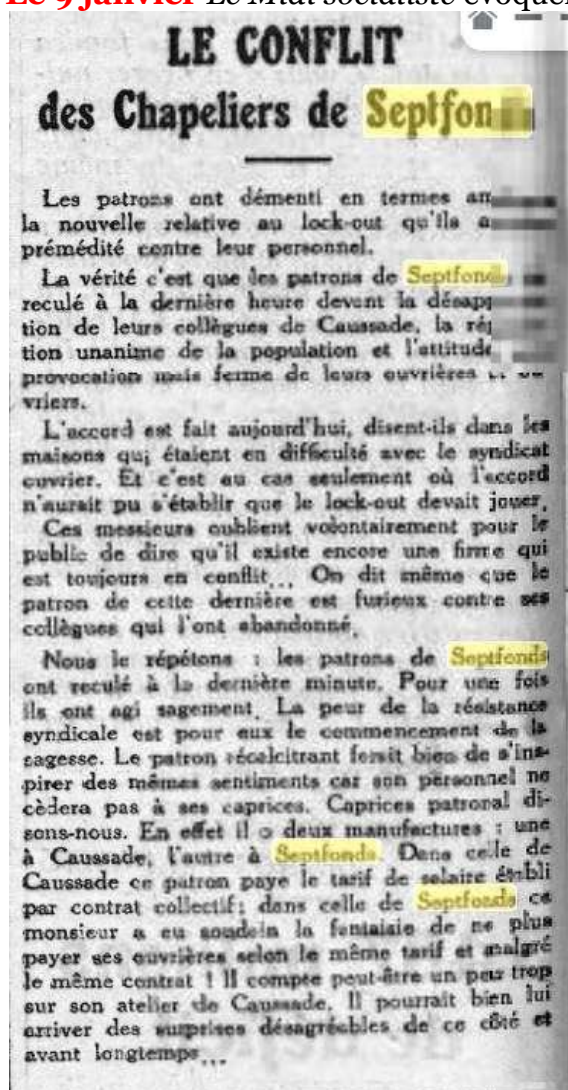
Les chapeliers de Septfonds sont lock-outés

Il y a quelques jours, nous informions les lecteurs du *Peuple* qu'un conflit venait d'éclater à nouveau à Septfonds, provoqué par les patrons qui, en violation de leurs signatures, prétendaient ne pas payer leurs ouvrières selon le tarif des prix établi par contrat collectif à l'issue de la grève de septembre-octobre derniers. Depuis notre dernière information, le différend s'est aggravé.

Ne pouvant venir à bout de la résistance de leurs ouvrières « garnisseuses », qui se refusaient énergiquement à exécuter le travail non payé aux prix convenus, les patrons, pour intimider le syndicat ouvrier, ont fermé leurs manufactures le 20 décembre. La mauvaise foi des patrons de Septfonds est si manifeste, que leurs collègues de Caussade ont refusé de les suivre dans cette voie de déloyauté et de violence contre les ouvriers. Septfonds et Caussade sont deux centres chapeliers limitrophes, ayant un contrat collectif de travail commun.

Il n'en reste pas moins que 500 ouvrières et 200 ouvriers syndiqués sont mis hors des ateliers parce qu'ils sont syndiqués et qu'ils ont cru que la signature d'un contrat de travail engageait tous les signataires. Que feront les autorités ? Mettront-elles la force armée au service du cynisme patronal ? Quoi qu'il en soit, le secrétaire de la Fédération se rend sur les lieux pour organiser la résistance ouvrière avec l'aide espéré de toutes les forces ouvrières confédérées.

Le 9 janvier *Le Midi socialiste* évoquera de manière plus précise la situation.



La Dépêche donnera sa version au même moment :

LE CONFLIT des Chapeliers de Septfonds

Les patrons ont démenti en termes ambigus la nouvelle relative au lock-out qu'ils avaient prémédité contre leur personnel. La vérité c'est que les patrons de Septfonds ont reculé à la dernière heure devant la désapprobation de leurs collègues de Caussade, la réprobation unanime de la population et l'attitude sans provocation, mais ferme de leurs ouvrières et ouvriers.

L'accord est fait aujourd'hui, disent-ils dans les maisons qui étaient en difficulté avec le syndicat ouvrier. Et c'est au cas seulement où l'accord n'aurait pu s'établir que le lock-out devait jouer, Ces messieurs oublient volontairement pour le public de dire qu'il existe encore une firme qui est toujours en conflit,.. On dit même que le patron de cette dernière est furieux contre ses collègues qui l'ont abandonné. Nous le répétons : les patrons de Septfonds ont reculé à la dernière minute. Pour une fois ils ont agi sagement. La peur de la résistance syndicale est pour eux le commencement de la sagesse. Le patron récalcitrant ferait bien de s'inspirer des mêmes sentiments car son personnel ne cédera pas à ses caprices. Caprices patronal disons-nous. En effet il y a deux manufactures : une à Caussade, l'autre à Septfonds. Dans celle de Caussade ce patron paye le tarif de salaire établi par contrat collectif ; dans celle de Septfonds ce monsieur a eu soudain la fantaisie de ne plus payer ses ouvrières selon le même tarif et malgré le même contrat ! Il compte peut-être un peu trop sur son atelier de Caussade. Il pourrait bien lui arriver des surprises désagréables de ce côté avant longtemps...

La direction nationale de la CGT se montre très attentive à la vie ouvrière de Septfonds avec son chef national Milan qui fera souvent le voyage.

2 avril 1924

Entre temps les camarades Milan et Julien Forgues firent deux réunions de propagande à Caussade et Septfonds.

La commission exécutive de la Garonne nous donna mandat d'organiser une tournée de propagande en faveur des assurances sociales, avec le concours du camarade Aimé Rey, délégué à la propagande de la C. G. T. Nous avisâmes tout de suite les organisations d'avoir à faire l'impossible pour la réussite de ces manifestations.

Notre tournée commença par Septfonds le lundi 4 février ; le mardi 5, à Caussade. Montauban ne put organiser de réunion, ne pouvant avoir de salle pour cette date.

Avec cet entrefilet on peut vérifier le rôle crucial de la préfecture et en fait des autres autorités radicales, dans toutes les négociations.

22 février 1925

Les salaires des chapeliers de Caussade

Montauban, 21 février. — Les ouvriers chapeliers de Caussade et de **Septfonds** avaient demandé une augmentation de salaire de dix pour cent. Les délégués patronaux et ouvriers réunis à la préfecture ont accepté une augmentation basée sur les prix de 1914, en tenant compte d'indices du coût de la vie.

Pour ce nouveau moment nous ne savons pas pourquoi ce chômage général. Une grève ?

12 mai 1926

A SEPTFONDS

Le chômage a été général dans la chapellerie. Le soir a eu lieu une réunion générale où le camarade Mourgues, de l'U. D. de la Gironde, a pris la parole.

L'heure est à la répression syndicale plus forte que jamais. La crise est réelle, mais elle a bon dos pour justifier une répression historique avec le renvoi du secrétaire que j'ai étudié par ailleurs dès 1995.

1927

Dans la Chapellerie

Comment les patrons de Septfonds ont accepté d'appliquer le contrat des salaires

Hier, le « Peuple » a publié un article « sur le respect des contrats » et concernant plus particulièrement les travailleurs de la chapellerie de Tarn-et-Garonne.

Nous apprenons, aujourd'hui, que le patronat de Septfonds s'est exécuté. Le contrat est appliqué.

Mais les patrons ont tenu à souligner, une fois de plus, leur esprit mesquin et leurs sentiments d'hostilité haineuse contre les ouvriers.

Ils ont payé, mais ils ont renvoyé des ateliers, sous prétexte de crise, un fort contingent de travailleurs. Comme par hasard, parmi les victimes de ce renvoi massif se trouvent presque tous les militants du syndicat ouvrier, et, avec eux, le secrétaire.

Au Congrès de la CGT 82 on vérifie que la situation à Septfonds n'est pas brillante.

10 décembre 1933

Le rapport moral

Le bilan de l'action de l'Union de Tarn-et-Garonne pendant l'exercice écoulé, dressé dans l'*Action ouvrière*, par notre ami Allamelle, à l'intention du congrès du 17 décembre, fait nettement ressortir les répercussions pénibles de la crise économique — véritable crise de régime — jusque dans des coins provinciaux où l'industrie reste cependant fort peu développée.

Les ouvriers chapeliers de Caussade et de **Septfonds**, dont la profession saisonnière laissait déjà tant à désirer, connaissent non seulement le chômage, mais les diminutions des salaires.

Les papeteries de Montech ont baissé, de leur côté, la rémunération de la main-d'œuvre.

Et cette situation le devient encore moins au moment des grandes luttes de 1936

1 juillet 1936

Un point noir pourtant est à signaler : nos camarades chapeliers de Caussade et de **Septfonds** ne peuvent suivre ce mouvement, cette industrie périlant tous les jours. Demain aura lieu une réunion. Nous pensons que nos camarades répondront nombreux à la convocation pour cette réunion au cours de laquelle sera discutée la création d'un fonds de chômage à soumettre à la municipalité.

Nous ne saurions terminer ce trop court exposé sans remercier les pouvoirs publics, maires, sous-préfet de Castelsarrasin, et le préfet qui nous ont aidés à solutionner les conflits et évité qu'il ne s'en déclare d'autres et féliciter tous les camarades de l'Union pour le concours qu'ils ont apporté et continuent à apporter dans les réunions et leur dévouement le plus absolu dans l'intérêt de tous. — J. ALLAMELLE.

Encore en 1936 600 personnes travaillent pour le chapeau.

19 septembre 1936

Le chapeau de paille

Les centres de fabrication du chapeau de paille sont aujourd'hui peu nombreux. Dans le Tarn-et-Garonne, région de Caussade, à Grenoble, Draguignan, Bellegarde des usines existent qui groupent environ 700 ouvriers. Les plus importantes sont situées dans le Tarn-et-Garonne, à Caussade et Septfonds, et emploient, à elles seules, 600 personnes environ. Leur activité, par contre, est très limitée ; elles ne travaillent que pendant quatre mois de l'année, de sorte que la main-d'œuvre employée ne touche qu'un salaire fort peu élevé, qui varie entre 500 et 3.500 francs par an.

Voilà encore une légende concernant la naissance de cette industrie ! Le fruit d'une Italienne !

6 juillet 1937 : Le chapeau de paille

L'industrie du chapeau de paille est née en, Quercy à la fin du dix-huitième siècle. Un habitant de Septfonds, du nom de Cantecor, ayant épousé une jeune fille de Toscane lors d'un voyage en Italie, la ramena dans son village natal. Elle s'aperçut que les pailles des causses avaient à peu près les mêmes qualités que celles de la Toscane. Elle entreprit de les préparer et de les tresser comme on le faisait dans son pays, et elle enseigna ce travail aux autres jeunes filles du village. Bientôt, les bergères se mirent à tresser des pailles au lieu de tricoter en gardant les troupeaux.

Pétronille Cantecor apprit en outre aux femmes de la région l'art de coudre les chapeaux en paille tressée. Une industrie nouvelle était née.

La fabrication se fit d'abord à la main et à domicile. Les méthodes de tressage, d'apprêt, de dressage et de finissage se perfectionnèrent quand les fabricants firent venir des ouvriers spécialistes de Grenoble et de Suisse. Dans la seconde moitié du siècle dernier les machines à presser et à coudre permirent d'accroître la production. Caussade et Septfonds eurent de nombreuses usines et exportèrent au loin leurs produits. Disposant d'un outillage perfectionné, certaines usines entreprirent la fabrication du chapeau de feutre pendant la morte-saison.

Puis la crise est venue. La concurrence italienne, la mode ont peu à peu réduit les débouchés. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une dizaine d'usines à Caussade et Septfonds et trois usines à Montauban. Elles travaillent au ralenti. En 1931, l'industrie du chapeau occupait encore près de 1.500 personnes. Deux usines avaient plus de 100 ouvriers et ouvrières.

Une légende qui est répétée au moment le plus grave de l'histoire de cette industrie.

30 mai 1939 : La chapellerie

L'industrie du chapeau de paille est née à Septfonds à la fin du dix-huitième siècle. Une jeune Toscane ayant épousé un habitant du pays, apprit aux paysannes à tresser la paille du Quercy, dont les qualités sont semblables à celle d'Italie, puis à coudre -des chapeaux. L'industrie fondée par Pétronille Cantecor aboutit à la création de nombreuses fabriques. En 1830, il y en avait 40 à Septfonds, Caussade et Montaban, occupant de 3.000 à 4.000 ouvriers et travaillant des pailles exotiques. Presses hydrauliques et machines à coudre modernisèrent, cette industrie, qui s'adjoignit la fabrication des chapeaux de feutre. Aujourd'hui, la mode ayant tué le chapeau de paille, il n'y a plus que quelques chapelleries en activité, 2 ou 3 à Caussade, 2 à Septfonds, 2 à Montauban.